



**A gauche**, l'ancienne grange, quasi en ruine, a laissé la place à un bâtiment administratif Minergie qui rompt avec le corps principal, ci-dessus, dont seul l'intérieur a été revisité. La salle de spectacle relie l'institut au monde extérieur.

**A droite**, chaque étage a sa couleur et ses locaux communs dessinés dans l'ancien hôtel et qui tranchent avec les lignes modernes de la grange totalement refaite.



**RÉAFFECTATION** Un ancien hôtel d'Ardon devient lieu de réintégration pour handicapés psychiques.

# Porte ouverte sur le village



TEXTES PIERRE MAYORAZ  
 PHOTOS SACHA BITTEL

Un ancien hôtel, construit en 1892, sa salle de spectacle, ses deux granges quasi en ruine, son grand parking goudronné. La matière de base peut paraître rébarbative. Pas pour meyer architecture qui va pouvoir y appliquer sa philosophie d'adaptation de l'ancien aux besoins actuels dans le respect du bâti existant. Le bureau va y réaliser un lieu d'accueil pour personnes souffrant d'un handicap psychique chronique.

au rez-de-chaussée, dans l'ancien restaurant. François Meyer a choisi un code couleurs qui définit chacun des trois étages, que l'on gravit en fonction de l'amélioration de son état, jusqu'au dernier qui peut mener vers la sortie et le monde extérieur. «A chaque palier, nous avons créé un coin à manger et une salle de séjour communs. Les pensionnaires logent dans six chambres, cinq individuelles et une à deux lits. Chacun d'entre eux se sent appartenir à un étage, à une couleur, à une étape», explique l'architecte.

aussi conservé le système de chauffage vieux de six ans à peine. «3,5 millions de francs ne nous ont pas permis de le changer. Mais démolir des installations en parfait état de fonctionnement ne relève pas non plus du développement durable. Nous avons fait la part des

choses, récupéré le maximum de l'existant et, surtout, tenu délais et budget», se félicite François Meyer.

Le budget a tout de même permis d'installer des panneaux solaires et de restaurer la grange selon les normes Minergie.

Celle-ci, habillée de béton anti-feu aux allures de planches anciennes, abrite l'administration dans des bureaux ultramodernes. Le local voisin devrait suivre, une fois l'argent trouvé.

## Ouverture

Bien sûr, tous les pensionnaires ne parviendront pas à quitter la fondation. Mais, tout dans la conception architecturale les y invite. Ils peuvent gravir les étages. Ils peuvent sortir sur une vaste pelouse qui a remplacé le goudron de l'ancien parking. Ils peuvent se rendre dans le village qui les rejoint à son tour dans la salle de spectacle rénovée qui sert de lieu de gymnastique mais aussi de salle commune pour noces ou anniversaires.

«Je vois cette volonté d'ouverture comme une contribution de l'architecte à l'amélioration de l'état des résidents», conclut François Meyer. ○

## L'ENTREPRISE

**MEYER**  
**ARCHITECTURE**

En 2004, François Meyer fonde meyer architecture à Sion. Aujourd'hui, le bureau occupe dix personnes dont quatre architectes et un stagiaire. Spécialisé dans la transformation, notamment celles du palais de justice de Sion et de l'hôtel de la Poste à Sierre, mais aussi de maisons valaisannes traditionnelles, il travaille également à des projets nouveaux dans le domaine scolaire ou du logement individuel et collectif.

«Pour tout projet que nous entreprenons, nous commençons par une analyse du site qui va guider notre démarche. En effet, je considère comme fondamental de l'architecture durable l'utilisation optimale des lieux, tant du terrain, de l'espace à disposition que du bâti existant», explique François Meyer. Ce principe débouche sur des réalisations qui savent travailler avec l'ancien tout en l'adaptant aux besoins actuels. «Nous construisons pour cent ans. Mais, après cinquante ans, nous ne vivons plus de la même manière. Cela ne signifie pas qu'il faut raser ce qui a cinquante ans, mais plutôt lui donner une nouvelle vie, une nouvelle identité au moyen des techniques qui ont évolué en un demi-siècle et des matériaux modernes. Cette revalorisation de notre patrimoine bâti permet un recentrage de l'habitat qui limite le mitage du territoire. Elle s'inscrit donc parfaitement dans l'esprit du développement durable», commente François Meyer. ○

«L'architecture durable doit transformer notre patrimoine bâti pour qu'il continue à exister.»

**FRANÇOIS MEYER**  
 PROFESSEUR DE PROJET À L'ÉCOLE D'INGÉNIEURS ET D'ARCHITECTES DE FRIBOURG



## Respect du budget

En revanche, l'enveloppe extérieure n'a pas changé sauf une couche de peinture qui se décline en camaïeu de bruns sur les quatre corps de bâtiment leur conférant une continuité qui confirme une appartenance commune. On a

## L'AVIS DE



**OLIVIER GALLETTI**  
 ARCHITECTE CANTONAL

## «Le projet répond aux exigences pour une transformation»

### De quelle manière l'Etat a-t-il participé à cette réalisation?

Ce projet a été réalisé par une fondation et l'Etat en subventionne l'exploitation et la construction. Le service des bâtiments veille au respect des exigences du canton et de la Confédération.

Nous soutenons ce genre d'ouvrage de manière similaire à tous les objets subventionnés comme les EMS, les constructions liées aux personnes handicapées ou du domaine scolaire.

### Quelles sont les exigences «durables» des bâtiments qui dépendent de l'Etat?

Les bâtiments neufs doivent s'aligner sur le label Minergie. Quant au projet cité, il répond aux exigences du Service de l'énergie pour une transformation. Mais l'élément essentiel en termes de développement durable est le maintien du bâtiment existant de manière à l'adapter à un nouvel usage. En effet, quel meilleur recyclage que de réutiliser les structures en place plutôt que les matériaux issus d'une démolition forcément énergivore?

D'autre part, la qualité d'un lieu et du patrimoine bâti, ressource limitée, entre dans une vision de développement durable.

### Ces exigences vont-elles augmenter?

Probablement, vu que ces questions évoluent avec la prise de conscience de notre société. Aujourd'hui, on aborde ces questions en mettant l'accent principal sur la consommation énergétique. A l'avenir, on intégrera les questions liées à la rareté du sol et des bâtiments formant nos centres de village ou de ville. ○



27<sup>e</sup> édition  
**PRIX SOMMET**  
 Les Ambassadeurs du Valais

Une initiative de



Partenaires

